



HAL
open science

Les femmes du XXe siècle ont-elles une Histoire littéraire ?

Audrey Lasserre

► **To cite this version:**

Audrey Lasserre. Les femmes du XXe siècle ont-elles une Histoire littéraire?. Cahiers du C.E.R.A.C.C., 2009, 4, pp.38-54. halshs-00744200

HAL Id: halshs-00744200

<https://shs.hal.science/halshs-00744200v1>

Submitted on 22 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Synthèses



Les femmes du xx^e siècle ont-elles une histoire littéraire ?

AUDREY LASSERRE (UNIVERSITE PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE)

Les recherches présentées ici sont issues d'une réflexion sur la théorie et la pratique de l'histoire littéraire, discipline au sein de laquelle je m'inscris pour proposer une histoire des féminismes littéraires des années soixante-dix. En commençant à interroger en avril 2007 la place et la représentation des femmes dans les histoires littéraires du XX^e siècle, je cherchais tout autant à penser l'historiographie littéraire en fonction d'un de ses impensés (le genre, défini comme différence de traitement du féminin et du masculin et subordination du premier terme au second) qu'à mesurer avec ou contre quelle tradition critique certaines écrivaines des années soixante-dix, par ailleurs souvent universitaires, avaient forgé le concept et la pratique d'une « écriture féminine », ou en fonction de quelle configuration, d'autres écrivaines, également universitaires, s'y étaient fermement opposées.

Les résultats de cette étude ont ainsi trouvé à se formuler en deux volets, dont seul le premier est présenté in extenso ici. D'une part, la sous-représentation des femmes de lettres dans les histoires littéraires du siècle est effective jusqu'à la période qui nous est contemporaine. Ce phénomène peut être expliqué par une réception particularisante du féminin, qui condamne a priori toute œuvre produite par une femme à être assignée aux marges (voire aux dehors) du littéraire. D'autre part, la représentation des productions littéraires de femmes sont informées par le sexe social de l'autrice (c'est-à-dire constamment renvoyées à et interprétées à l'aune du sexe social et des caractéristiques qui lui sont associées). Cette catégorie « indigène » se maintient sur l'ensemble du demi-siècle et se trouve particulièrement revivifiée par l'« écriture féminine » des années soixante-dix justement. C'est donc à la faillite d'une tentative de polarisation positive et d'universalisation du féminin que l'on se trouve confronté. L'« écriture féminine » notamment semble ainsi avoir ouvert une parenthèse en inversant les stigmates d'hier, laquelle s'est refermée en France au début des années quatre-vingt.

Dans la lignée d'explorations antérieurement menées sur la langue, la construction et la réception fictionnelles, la catégorie, les nomadismes thématiques, génériques, socio-littéraires des écrivaines, etc., ce travail a constitué une étape fondamentale dans mes perspectives de recherches puisqu'il m'a conduite à interroger la pratique et la théorie de l'histoire littéraire de façon générale par la direction d'un numéro de la revue LHT (Fabula) à paraître début 2010. Mais il a également innervé l'ensemble de mes autres travaux consacrés aux écrivaines du XX^e siècle (Dictionnaire des créatrices notamment) tant par la volonté d'une redécouverte et d'une relecture des productions littéraires de femmes que par l'attention à l'imaginaire que véhicule toute écriture critique par exemple. In fine, il a permis de mettre en lumière à quel point, jusqu'à l'époque qui nous est contemporaine, le féminin reste une figure polaire répulsive, qui programme, lorsque le féminin se signale, une disqualification de la littérarité. Sous l'égide de ce principe régulateur, il est aussi devenu possible d'analyser les stratégies d'écriture et de positionnement des écrivaines elles-mêmes en fonction de cette règle du jeu implicite (refus du terme écrivaine, évitement de l'instance narrative fictionnelle féminine, non manifestation de références littéraires écrites par des

femmes). Dans l'ensemble, mes travaux ont tenté de démontrer, depuis lors, que la logique égalitaire, qui en soi constitue déjà un enjeu épistémique et épistémologique, n'est pas seule en question : l'histoire littéraire, la hiérarchisation des genres, la définition de la valeur, comme celle de la littérature ne peuvent que s'en trouver réajustées.

« Lorsque nous nous tournons vers la critique, une contradiction manifeste existe; les écrivaines sont apparues en nombre toujours plus grand et ont reçu une attention considérable de tout le lectorat qu'elles ont atteint. [...] Quand le travail de sélection et de classement historique commence, malgré tout, un curieux phénomène se produit : il y a un décalage saisissant entre le nombre de femmes mentionnées dans n'importe quel genre littéraire et le nombre d'hommes. »

Germaine Brée, « The "Querelle des femmes", old and new », 1973¹

Que la présence et l'investissement des femmes dans l'activité de production littéraire soient en augmentation constante depuis le début du XIX^e siècle² ne fait maintenant plus aucun doute. Cependant, et de préférence, en s'appuyant sur des études plus approfondies³, on peut remarquer que la part des femmes dans l'activité littéraire est restée, malgré cette augmentation, relativement constante sur l'ensemble de la période – une amplification cette fois-ci notable de l'entrée en écriture étant avérée à la toute fin du XX^e siècle. La précision aurait ainsi le mérite de ne pas légitimer une vision progressiste qui trouverait son point d'achèvement dans une situation contemporaine de l'égalité enfin obtenue, agissant comme une fin de non recevoir⁴. Elle comporterait également l'avantage de resituer le débat et les recherches sur le terrain de la perception et de la reconnaissance des textes comme littéraires, des productrices de textes comme écrivaines. Ou, pour le dire autrement, si la mixité et la parité quantitative étaient, de concert, un enjeu d'importance (de nos jours presque rétribué grâce à un mouvement de libération des femmes dont les retombées immédiates et différées agissent encore), mixité et

¹ Ma traduction de : « When we turn to the field of criticism, a manifest contradiction exists: women writers have appeared in ever-greater number and received considerable attention from whatever reading public they reach. [...] When the work of selection and historical ordering begins, however, a curious phenomenon occurs: there is a startling discrepancy between the number of women mentioned in any literary genre and the number of men. » (BRÉE Germaine, « The "Querelle des femmes", old and new », p. 3-31 in *Women Writers in France: Variations on a Theme*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1973).

² Voir les actes à paraître du colloque organisé à l'université de Toulouse-le-Mirail en mars 2009 par Andrea DEL LUNGO et Brigitte LOUICHON, *La Littérature en bas-bleus : romancières sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*.

³ Voir MARINI Marcelle, « Chapitre 10 : La place des femmes dans la production culturelle : l'exemple de la France », in *Histoire des femmes en Occident*, sous la dir. de Françoise THEBAUD, Georges DUBY et Michelle PERROT, t. 5, Paris, Perrin, « Tempus », 2002 [1992], p. 414-415.

⁴ Voir LE DUEFF Michèle, *Le Sexe du savoir*, Paris, Aubier, 1998, « Alto », p. 8 : « "L'égalité, vous l'avez. L'accès des femmes aux études, c'est une affaire réglée depuis longtemps. Un ostracisme frappant les femmes de plume, de science ou de pensée, allons donc ! C'est obsolète, et cela n'a peut-être jamais vraiment existé." »

parité quantitative sont bien loin de garantir l'égalité de traitement critique ou historiographique. Le regard de l'historien-ne, voire le « lieu⁵ » au sens que lui donne Michel de Certeau, deviendrait alors le véritable point d'ancrage d'une réflexion sur la place des femmes dans l'historiographie de la littérature. Et ce d'autant plus que l'histoire littéraire revêt la particularité de faire de la majeure partie de ses sources (textes non pas donnés mais sélectionnés comme littéraires impliquant de fait des exclusions) non seulement le matériau à partir duquel se fabrique cette histoire mais le produit même de sa relation.

Ainsi, que l'on analyse les récentes histoires littéraires du XIX^e siècle comme Christine Planté⁶ ou l'histoire littéraire en train de s'écrire à la manière de Germaine Brée⁷ ou encore *Le Sexe du savoir* comme Michèle Le Dœuff, les mêmes constats s'imposent après analyse : l'effacement des femmes et la disqualification fréquente de la littérarité de leurs textes. Dans un article publié en 2003 dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Christine Planté a en effet présenté des conclusions sans appel sur la place des femmes dans les histoires littéraires consacrées au XIX^e siècle. Elle y précisait que l'intérêt d'une telle démarche – intérêt que nous partageons – ne résidait pas dans le procès *ad hominem* mais bien dans la saisie d'une pratique plus générale⁸, dont les enjeux sont épistémiques, voire épistémologiques. Si l'article de Christine Planté naissait du *hiatus* manifeste entre le grand nombre d'ouvrages écrits par les femmes de lettres⁹ au XIX^e siècle (d'ailleurs souvent perçu comme une invasion de celles que leurs contemporains désignaient par le terme péjoratif de « bas-bleus ») et le peu de femmes présentes dans les histoires littéraires du siècle, le présent travail a trouvé son origine dans la même évidence. Étudiant dans le cadre de ma thèse de doctorat les écrivaines de la seconde moitié du XX^e siècle au début du XXI^e siècle, l'écart se révélait constamment entre des productions littéraires de femmes aussi nombreuses en réalité que faiblement représentées dans les histoires littéraires que je consultais. L'effet de surprise s'est d'ailleurs vu redoublé lorsque, analysant ces mêmes ouvrages avec précision, j'ai pu y constater une mise en abyme du phénomène : les histoires de la littérature du XX^e siècle signalent presque systématiquement que l'entrée des femmes en masse dans l'activité littéraire est un événement marquant du siècle sans pour autant répercuter ce constat dans leur propre pratique.

⁵ Voir CERTEAU Michel de, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

⁶ PLANTE Christine, « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique ? » in *RHLF*, juillet-septembre 2003, n°3, p. 655-668.

⁷ BRÉE Germaine, *op. cit.*

⁸ Dans cette logique, j'ai fait le choix d'indiquer la date de publication de l'ouvrage auquel il est fait référence et de gommer les noms d'historien-ne-s de la présentation, sauf lorsque l'analyse rendait impérative leur mention. Toutefois, on pourra se reporter, à partir de la date mentionnée, à la bibliographie jointe.

⁹ On préférera l'emploi de femme de lettres et d'homme de lettres, bien évidemment dénué de toute péjoration, à celui d'écrivaine ou d'écrivain (ou d'auteur et d'autrice) pour désigner la personne qui exerce une activité littéraire sans la réduire à la seule pratique de l'écriture. Il s'agit ainsi d'inclure tout ce qui peut faire l'objet de l'histoire littéraire, laquelle ne peut être limitée à l'unique relation des œuvres ou des écrivain-e-s.

« Les femmes du XX^e siècle ont-elles une histoire littéraire ? » n'entend donc pas apporter la *preuve* que les femmes ont, ou n'ont pas, produit des œuvres littéraires et participé de l'institution littéraire de façon significative au XX^e siècle mais bien examiner la visibilité et les modalités de la représentation des femmes de lettres dans l'historiographie littéraire de cette époque. En hommage à la discipline de l'histoire des femmes, à la vigueur de ses questionnements qui peuvent être littéralement transposés à sa consœur – l'histoire littéraire des femmes, ou sans les femmes, est-elle possible ? –, j'ai tenté d'interroger l'histoire littéraire dans sa pratique, à travers l'examen des *Histoire de la littérature française* ou des *Histoire littéraire de la France* du XX^e siècle, publiées pour la première fois entre 1943 et nos jours¹⁰, soient plus d'une vingtaine de titres (une trentaine de volumes au total). Le corpus, certes hétérogène par certains aspects (nombre de pages, mode de rédaction individuelle ou collective, public visé) peut être qualifié, me semble-t-il, de représentatif par le titre commun de ces publications : cet élément péritextuel garantit leur inscription dans un même objectif affiché, celui de livrer une histoire littéraire, fût-elle une histoire de la littérature, de l'ensemble du XX^e siècle.

Afin de mesurer la visibilité des femmes de lettres dans l'historiographie du siècle, j'ai choisi dans un premier temps de quantifier leur présence en index et en notice et, ainsi, de comparer les chiffres obtenus à l'estimation de la proportion de femmes de lettres sur le siècle, soit entre 20% et 30%. Première difficulté assumée de la présente démarche que l'obtention de chiffres concernant la production littéraire des femmes ou la part de femmes de lettres parmi les gens de lettres au cours du XX^e siècle. Je n'ai, jusqu'à ce jour, trouvé aucune étude livrant ce chiffre sur l'ensemble du siècle et tous genres confondus ou même distingués. J'ai donc utilisé plusieurs sources afin d'établir une fourchette cohérente. Dans son étude de « La place des femmes dans la production culturelle : l'exemple de la France¹¹ », Marcelle Marini convoque les travaux de Michèle Vessilier-Ressi¹², Pierrette Dionne et Chantal Théry¹³, respectivement publiés à l'orée et à l'issue des années quatre-vingt : ces deux études estiment la répartition des gens de lettres de l'époque à 70-75% pour les hommes, 25-30% pour les femmes. L'historienne indique également que l'équipe de recherches de l'université Paris VII qui s'est consacrée à l'analyse différentielle de « La production littéraire en France depuis 1945¹⁴ » obtient une répartition presque similaire (75%-25%¹⁵) après recension de la production en littérature dite « générale » de 1950 à 1955. À ces deux estimations, l'une décennale, l'autre quinquennale, se sont ajoutés d'autres

¹⁰ Voir bibliographie.

¹¹ MARINI Marcelle, « Chapitre 10 : La place des femmes dans la production culturelle : l'exemple de la France », *op. cit.*, p. 416.

¹² VESSILIER-RESSI Michèle, *Le Métier d'auteur*, Paris, Dunod, 1982.

¹³ DIONNE Pierrette et THERY Chantal, « Le monde du livre : des femmes entre parenthèses », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 2, Québec, Université Laval, 1989.

¹⁴ Équipe créée en 1984 par Marcelle Marini et Nicole Mozet.

¹⁵ Malheureusement, Marcelle Marini n'indique pas si la répartition des gens de lettres par sexe social est identique à la répartition du nombre de textes produits par sexe social.

recoupements obtenus grâce aux adhésions à la Société des Gens de Lettres¹⁶. Cet indicateur a d'ailleurs, contrairement à la recension des publications ou des publiants, le désavantage mais également l'intérêt d'introduire l'impératif de la reconnaissance de soi comme homme ou femme de lettres (ce dont témoigne l'adhésion). Ainsi, au début du siècle, Jean Larnac, un historien de la littérature, avait « compté dans l'annuaire de la Société des gens de lettres pour l'année 1928-1929, cent-trente-six secrétaires féminins et cinq cent trente-cinq femmes sur un total de trois mille soixante-dix-sept membres [soient 17% de femmes]¹ ». À partir de cette première donnée, j'ai contacté la Société des gens de lettres qui m'a récemment communiqué les moyennes suivantes, inédites à ce jour : entre 1838 et 1994 (personnes décédées ou parties sans laisser d'adresse à cette date¹⁷), l'association comptait en moyenne 22,82% de femmes et 77,18% d'hommes, de 1998 à 2008 (l'inscription pouvant être antérieure), 30,35% de femmes et 69,65% d'hommes¹⁸. En fonction de ces chiffres, j'ai donc estimé que les femmes de lettres de la première moitié du siècle devaient représenter 20% des gens de lettres, alors que celles du second demi-siècle constituaient 30% des gens de lettres.

Que l'on soit partisan d'une histoire de la littérature prenant la forme d'une relation des œuvres notables du siècle (dont on trouve des exemples dans le corpus traité, quoique cette démarche soit, depuis plusieurs décennies, remise en question par les historien-ne-s de la littérature) ou d'une historiographie des phénomènes littéraires (genres littéraires ou activités littéraires – écriture, édition, lecture), on admettra sans mal que la proportion des femmes après sélection du corpus par l'historien-ne devrait être, si ce n'est similaire à, du moins proche de celle avant sélection. L'étude quantitative des index et notices confirme au contraire une sous-représentation des femmes du XX^e siècle. Le palmarès des écrivaines retenues sur le siècle permet d'interroger les corrélats de leur nomination (femmes rattachées à un mouvement littéraire notamment) ainsi que les zones d'ombre que projette nécessairement cette étroite sélection. Par ailleurs, si les histoires de la littérature du XIX^e siècle semblaient, du moins à la date à laquelle s'arrête l'étude de Christine Planté, se distinguer au fil des publications par une tendance à la « régression » du nombre de femmes de lettres mentionnées, les histoires du XX^e siècle opèrent, sans contestation possible, sur le mode du *palimpseste*. Cette particularité, qui n'est pas plus lénifiante, tient certainement au fait que le corpus prospecté a pour spécificité de s'être écrit et publié au fur et à mesure d'un siècle dont il proposait de faire l'histoire : chaque génération mentionne ainsi des œuvres de femmes presque

¹⁶ Fondée en 1838, la Société des Gens De Lettres (SGDL) a pour vocation « la défense du droit moral, des intérêts patrimoniaux et du statut juridique et social de tous les auteurs de l'écrit, quel que soit le mode de diffusion de leur œuvre » (<http://www.sgdl.org>). Pour adhérer à cette association, il faut avoir publié au moins un volume à compte d'éditeur.

¹⁷ Cette précision est d'importance car elle signifie que les adhérent-e-s encore vivant-e-s ne sont pas comptabilisé-e-s dans cette moyenne.

¹⁸ Ces chiffres m'ont été communiqués par Jean-Claude Bologne, Secrétaire général de la Société, que je remercie chaleureusement.

contemporaines qui sont effacées par la génération suivante au profit de femmes entrées ultérieurement en littérature.

L'étude du contenu¹⁹ des ouvrages s'est révélée par la suite un passage obligé pour analyser les modalités de la représentation des femmes de lettres et de leurs œuvres. Stratégiquement, l'établissement d'une notice est très important. Lors de la publication de l'histoire littéraire, elle permet à l'écrivaine d'acquérir une visibilité et éventuellement à son œuvre d'être enseignée. Pour la postérité, c'est-à-dire pour les histoires littéraires qui vont suivre, cette sélection est également une élection. On trouve de nombreuses traces de la lecture, par les historien-ne-s de la littérature, des histoires de la littérature du passé (Kléber Haedens, 1943 ; Henri Clouard, 1947 ; Pierre Henri Simon, 1956, etc.) et ce d'autant plus qu'il est de coutume, jusque dans les années soixante, d'insérer dans les histoires de la littérature un article d'ensemble sur l'historiographie littéraire en insistant sur l'apport des grands maîtres de la discipline depuis Lanson et sur les évolutions de la pratique historiographique. La rédaction d'une notice fonde véritablement une élection au sens où les écrivains, hommes et femmes d'ailleurs, qui ont tendance à disparaître au fil des décennies sont ceux ou celles qui ne sont traité-e-s que dans les articles de synthèse (ou simplement cité-e-s). Les notices fonctionnent comme des jalons, des repères, qui deviennent avec le temps des passages obligés. Or au sein de ces notices consacrées aux écrivaines et à leurs œuvres on assiste parfois, des années quarante aux années quatre-vingt, à un étrange jeu de disqualification résultant de la stigmatisation du genre féminin. Enfin, la comparaison synchrone des statistiques obtenues et des contenus de notices a permis de proposer une périodisation de la représentation des œuvres de femmes dans les histoires littéraires du xx^e siècle publiées entre 1943 et nos jours ; celle-ci permet de percevoir la césure que constitue la fin des années soixante-dix.

Les statistiques ou les femmes éternelles mineures de l'histoire littéraire

Après examen de la vingtaine d'histoires de la littérature consacrées au XX^e siècle, les résultats obtenus par ouvrage indiquent une très faible visibilité des femmes de lettres sur l'ensemble du siècle, que l'on considère d'ailleurs les index ou les notices. Le pourcentage de femmes indexées est rarement supérieur à 10%. La valeur minimale obtenue est de 1,6% pour une publication de 1988, la maximale de 12,9% pour une histoire parue en 2001. Le constat est le même pour les notices consacrées aux écrivaines. Celles-ci n'excèdent que rarement les 10% : la valeur minimale constatée est de 0% à deux reprises dans le corpus (1970 et 1988), la maximale de 28,6% pour la même histoire parue en 2001. Si l'on considère à présent la moyenne des histoires de la littérature étudiées, elle est de 6,6% pour les index et de 5,9% pour les notices. Si l'on retranche de cette moyenne

¹⁹ Étant donnée la contrainte éditoriale de lisibilité, j'en restitue simplement en conclusion les lignes de force. Le détail de ces analyses fera l'objet d'une publication ultérieure.

l'exception que constitue l'histoire publiée en 2001²⁰, et sur laquelle je reviendrai, les chiffres s'annoncent à la baisse avec 6,2% en moyenne de femmes de lettres répertoriées en index et 4,9% de notices consacrées aux écrivaines.

Trois remarques peuvent donc déjà être avancées. La première concerne la part des femmes de lettres dans le siècle que l'on a fixée entre 20% et 30% des gens de lettres et qui est loin d'être représentée par la sélection opérée par les historien-ne-s de la littérature. Suivant la valeur extrême retenue (20% ou 30%), il y a, en proportion, trois à cinq fois moins de femmes de lettres citées dans les histoires de la littérature que de femmes de lettres en réalité et quatre à six fois moins de femmes de lettres bénéficiant d'une notice. Si l'on retient à l'inverse la part des hommes de lettres, on constate que s'ils constituent entre 70% et 80% des gens de lettres, leur représentation dans les histoires littéraires les positionne à hauteur de 94% (en index) et 95% (en notices). Par ailleurs, les valeurs extrêmes ne se situent pas, comme on pouvait s'y attendre, aux deux extrémités du corpus retenu : les valeurs minimales notamment ne sont pas portées par les histoires de la littérature publiées dans les années quarante ou cinquante mais par celles des années soixante-dix et quatre-vingt. Ce phénomène résulte de la pratique systématique, dans la présentation des histoires de la littérature des années quarante et cinquante, du regroupement des femmes dans un article d'ensemble en fonction de leur sexe social (les romancières, les poètes femmes, etc.) : le classement ségrégationniste garantit en effet, à cette époque, la présence des femmes en index. Mais l'occurrence de valeurs minimales dans les années soixante-dix et surtout quatre-vingt indique également que, si les recherches féministes des années soixante-dix ont eu une influence sur les histoires de la littérature qui leur sont postérieures, certaines pratiques d'exclusion des femmes de lettres se maintiennent, notamment dans les ouvrages destinés à un public proche du baccalauréat.

Le second constat que je souhaite formuler pointe la modique mais réelle différence des résultats obtenus entre les index et les notices : si les femmes, et leurs productions, sont très faiblement représentées de manière générale, il semble que le pourcentage moindre de notices vienne confirmer la difficulté pour les femmes à acquérir une visibilité institutionnelle, une visibilité de reconnaissance. Cette différence entre pourcentage en index et pourcentage en notice montre que si les femmes de lettres sont (un peu) citées, on ne consacre que très rarement une notice de présentation et d'analyse à leurs œuvres. Revenant aux résultats obtenus par ouvrage, on peut également noter que certains volumes ne comportent aucune notice portant sur une œuvre d'écrivaine. C'est le cas de l'*Histoire de la littérature* de Jacques Roger (1970) mais également de celles de Jean-Marc Rodriguès et Gilles Vannier en 1988 qui appartiennent à la même série chez Bordas (sous la direction de Daniel Couty). De fait, plus l'ouvrage vise un public proche du

²⁰ CALLE-GRUBER Mireille, *Histoire de la littérature française du XX^e siècle ou les Repentirs de la littérature*. Paris, Champion, 2001. Femmes indexées : 12,9%, notices consacrées aux femmes : 28,6%.

baccalauréat, plus les femmes disparaissent, règle quasi-mathématique à laquelle j'ajoute celle déjà formulée par Christine Planté sur le volume de l'ouvrage. Plus l'ouvrage est court et plus les femmes en sont exclues car « les choix à effectuer tiennent au projet éditorial, lui-même déterminé par l'état de l'enseignement et l'attente des prescripteurs et du public – ou du moins par l'idée qu'on s'en fait –, autant qu'aux goûts et aux partis-pris des auteurs.²¹ »

Enfin, la valeur maximale obtenue, en index (12,9%) comme en notice (28,9%), est attachée à la même histoire de la littérature publiée par Mireille Calle-Gruber en 2001. Même si les historiennes de la littérature sont très peu nombreuses²² au sein du corpus sélectionné, la part des femmes de lettres dans cet ouvrage me semble à imputer, non au crédit du sexe social de son autrice, mais bien à sa formation intellectuelle et à son domaine de compétences en recherche sur les femmes et le genre. En effet, deux exemples, pris à titre de comparaison, justifient ce rapprochement. Au sein des histoires de la littérature étudiées, un ouvrage collectif (2000-2008), placée sous la direction d'une historienne et comportant trois contributrices sur cinq au total, présente 7,4% de femmes en index et 8,1% en notice²³, résultats sensiblement supérieurs à la moyenne de référence pour le siècle, notamment en notice (+3,2%). Toutefois, cette histoire de la littérature ne se distingue pas de l'ensemble du corpus par une proportion de femmes de lettres réellement plus conséquente ; deux ouvrages publiés par des historiens (1983 et 1992) accordent d'ailleurs une part supérieure aux femmes de lettres. À l'inverse, l'histoire littéraire publiée en 1978 par Germaine Brée, écartée de la sélection²⁴, comporte 9,7% de femmes en index et 25% en notice. Comme je l'ai mentionné, Germaine Brée est spécialiste des recherches sur les femmes et le genre et s'est attachée, dans les années soixante-dix, à penser l'histoire littéraire à l'aune de cette problématique.

L'ostracisme de l'universel

L'ensemble des résultats obtenus permet donc de conclure à un effacement globalisé des femmes et à une surreprésentation des hommes de lettres que l'on pourrait expliquer par une réception critique négative des œuvres de femmes, que l'on choisisse de les disqualifier par stigmatisation du genre féminin ou survalorisation du genre masculin. Cette réception critique joue au moment de la rédaction de l'histoire littéraire lorsque l'historien-ne est amené-e à opérer une sélection mais également en amont de la rédaction puisque l'historien-ne s'appuie

²¹ PLANTE Christine, art. cit., p. 658.

²² Trois historiennes sur plus d'une quarantaine de noms cités, trois histoires dirigées (tout ou partie) ou rédigées intégralement par une historienne pour plus d'une trentaine de volumes.

²³ On notera toutefois une dissymétrie entre le premier volume publié en 2000, consacré à la période 1898-1940 (4% de femmes en index et 5,6% de femmes en notice) et le second volume paru en 2008 relatif à l'après 1940 (10,7% de femmes en index et 10,5% de femmes en notice).

²⁴ En raison de son titre ne la signalant pas comme histoire de la littérature : *Du surréalisme à l'empire de la critique* (Paris, Arthaud, 1978).

sur des travaux déjà existants – en l’occurrence pour les femmes de lettres quasi-inexistants ou relevant paradoxalement de la même réception critique négative²⁵. Il ne s’agit pas de pointer ici une misogynie, aversion ou mépris pour les femmes, propre à un ou une historienne de la littérature, mais bien plutôt de prendre la mesure de ce qui faisait écrire à Françoise d’Eaubonne il y a trente-cinq ans de cela : « Le fait misogyne [...] déborde cruellement les individus. Il fait partie des institutions, il sous-tend les structures mentales. [...] Il affecte toute culture [...] Il est l’air que nous respirons.²⁶ » Si dans les deux premiers tiers du siècle (jusqu’à la fin des années soixante-dix donc), on trouve explicitement chez certains historiens une évaluation de la qualité du texte littéraire en fonction du sexe social de son autrice (« [Lucie Delarue-Mardrus] écrit avec un dévouement maternel et une honnêteté de bourgeoise pauvre, comme elle laverait le linge de la famille²⁷ »), il me semble bien plus pertinent, pour comprendre la permanence de cet effacement des femmes de lettres après les années soixante-dix, d’invoquer une lecture « particularisante » des textes de femmes et « universalisante » des textes d’hommes – lecture qui, contrairement aux évaluations misogynes explicites, se maintient tout au long du siècle.

Les œuvres de femmes seraient ainsi jugées non représentatives de la production littéraire parce que trop spécifiques, celles des hommes seraient au contraire significatives car appréhendées comme universelles. Il n’est qu’à envisager le fonctionnement du masculin dit « neutre » dans la langue française, fonctionnement qui est, rappelons-le, une convention sociale, pour en inférer les conséquences d’une voix (qu’elle soit narrative, poétique, dramaturgique) féminine souvent employée par les femmes de lettres. Le travail que j’ai déjà mené ailleurs sur la question de la langue²⁸ comme sur celle de l’utilisation d’une voix narrative féminine²⁹ tentait de démontrer que le féminin avait souvent « mauvais genre », dans la polysémie revendiquée de l’expression. Ces recherches sont récemment entrées en dialogue avec un article de Delphine Naudier consacré à l’utilisation d’une voix masculine par certaines écrivaines contemporaines. La sociologue y démontre que cet usage correspond à une stratégie pour garantir leur compétence

²⁵ Voir l’exemple de Charles MAURRAS (« Le romantisme féminin : allégorie du sentiment désordonné », in *L’Avenir de l’intelligence*, Paris, Albert Fontemoing, 1905, « Minerva ») utilisé par Kléber Haedens (1943) et Henri Clouard (1949 et 1959) ou celui de *l’Histoire de la littérature française du XX^e siècle* de Jean DUMONT et Jean-Marc BRISSAUD (1975-1977) composée d’extraits d’ouvrages publiés antérieurement.

²⁶ EAUBONNE Françoise d’, *Le Féminisme ou la mort*, Paris, Pierre Horay, 1974, p. 19.

²⁷ HAEDENS Kléber, *Une histoire de la littérature française*, Paris, Julliard, 1943, p. 591.

²⁸ LASSERRE Audrey, « La Disparition : enquête sur la “féminisation” des termes auteur et écrivain », in *Le Mot juste. Des mots à l’essai aux mots à l’œuvre*, sous la dir. des jeunes chercheurs du CERACC, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007, p. 51-68.

²⁹ LASSERRE Audrey, « Mauvais genre(s) : une nouvelle tendance littéraire pour une nouvelle génération de romancières (1985-2000) », in *Premiers romans (1945-2003)*, sous la dir. de Marie-Odile ANDRÉ et Johan FAERBER, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 59-70.

de romancière et se défaire d'une « assignation à résidence sexuée³⁰ », qui tend à réduire la voix narrative fictionnelle à une voix autobiographique. Une étude des entretiens donnés à la presse³¹ par les écrivaines contemporaines m'a permis de confirmer l'efficacité de cette norme littéraire. Celle-ci est parfaitement intériorisée par les écrivaines, puisque certaines confirment opérer leur choix d'écriture en fonction de ce qui apparaît comme une règle du jeu littéraire³². De fait, une récente histoire de la littérature (1992) compulsée par mes soins apprend à ses lecteurs que « le je romanesque a un sexe³³ », celui de son autrice, au mépris de la distinction entre instance narrative fictionnelle et instance auctoriale – et que « la prise de parole féminine implique une volonté de se démarquer », volonté à entendre ici non comme la tentative de se défaire d'un marquage mais comme le redoublement involontaire de celui-ci par le signalement d'une différence. Vingt ans auparavant (1977), une autre histoire insiste sur le fait que l'œuvre de Marguerite Duras n'est pas une œuvre de femme car « évoquer sa position de femme dans une société et un monde mental profondément masculins, revient à répugner à parler "d'œuvre de femme", avec tout ce que cela entraîne de restrictif et de condescendant indulgent.³⁴ » Si l'univers littéraire est un monde fondamentalement masculin et si tout indice féminin, extratextuel, péri-textuel ou textuel, est le déclencheur d'une connotation péjorative à valeur spécifiante, ségrégationniste ou disqualifiante, on comprend sans mal la difficulté des historien-ne-s à qualifier malgré tout l'œuvre ou la femme de lettres dont ils tentent de restituer l'importance dans une époque, voire la valeur au regard de leur démonstration. Du point de vue péri-textuel, l'utilisation par les écrivaines d'un pseudonyme masculin, encore courant dans les années soixante, viendrait également justifier cette interprétation.

Mes recherches les plus récentes³⁵ confirment encore cette perception particularisante des textes produits par les femmes : analysant les thèses en cours sur la littérature des années 1980 à nos jours, j'ai pu observer qu'il était extrêmement fréquent, voire systématique, qu'un ou une doctorante analyse, dans

³⁰ NAUDIER Delphine, « Assignation à "résidence sexuée" et nomadisme chez les écrivaines », in *Nomadismes des romancières contemporaines de langue française*, sous la dir. de Audrey LASSERRE et Anne SIMON, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 51-62.

³¹ LASSERRE Audrey, « Les héritières : les écrivaines d'aujourd'hui et les féminismes », communication prononcée lors du colloque « Les Entours de l'œuvre : la littérature contemporaine par elle-même », sous la direction de Mathilde BARRABAND et Jean-François HAMEL, Université du Québec à Montréal, 4 et 5 juin 2009.

³² Pour n'en donner qu'un seul exemple, Brigitte Giraud (*Le Matricule des anges*, n°84, juin 2007, p. 19) explique le recours à un narrateur, et non à une narratrice, dans *La Chambre des parents*, par « la grande peur de l'autobiographie. Qu'on puisse imaginer que ce livre parlait de moi et de ma vie. Donc je me suis déplacée le plus possible de moi, c'était bien de prendre un homme comme narrateur. »

³³ DARCOS Xavier, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette Éducation, 1992, p. 421.

³⁴ BRAUX Olivier, « Marguerite Duras, l'état d'effolement », in DUMONT Jean et BRISSAUD Jean-Marc (dir.), *Histoire de la littérature française du XX^e Siècle*, Genève, Fata Morgana, 1975-1977, t. 4, p. 380.

³⁵ Recherches menées dans le cadre du projet « La littérature contemporaine française à l'université : 1980-2008 », Analyse du fichier central des thèses, sous la dir. de Marie-Odile André, avec Mathilde Barraband, Sabrinelle Bédrane et Aline Marchand.

une perspective généralisante, un genre, thème ou phénomène littéraire en précisant un corpus strictement composé d'auteurs alors que cette pratique n'existe pas pour les autrices ; de même si les auteurs servent couramment de bornes (tel genre, thème ou phénomène littéraire de Montaigne à Robbe-Grillet), les autrices ne sont jamais mentionnées en ce sens. Revenant au présent corpus, les contenus mêmes des articles d'ensemble ou des notices consultées dans les histoires de la littérature confirment cette orientation jusqu'à la fin du siècle : ils traitent fréquemment du « sexe » social des écrivaines en y associant une critique de la littérarité de leurs œuvres. Enfin, le sexe social féminin (tout comme les caractéristiques qui lui sont attachées) est une catégorie jugée suffisamment pertinente, et ce jusqu'à la fin du siècle, pour procéder à un classement des œuvres en fonction de celle-ci. Cette perception particularisante des œuvres écrites par une femme pourrait ainsi expliquer que malgré la disparition de stéréotypes misogynes, les femmes de lettres sont toujours confrontées à un plafond de verre en matière de reconnaissance de leurs écrits.

Le palmarès

Certaines femmes cependant ont été retenues par le siècle. Cinq figures, exclusivement des romancières, ont acquis progressivement droit de cité dans les histoires littéraires : la première et la plus importante en terme de récurrence est Colette (dont l'œuvre est reconnue comme écriture dite « féminine »), la seconde Simone de Beauvoir (exclusivement par rattachement à l'existentialisme ou à l'œuvre de Jean-Paul Sartre), viennent ensuite Nathalie Sarraute et Marguerite Duras par rattachement fréquent au Nouveau Roman, et enfin Marguerite Yourcenar dont le traitement est inégal au long du demi-siècle. Elsa Triolet apparaît, quant à elle, en discontinu. Pour le reste, il est difficile d'effectuer un classement : les poétesses comme les romancières du début du siècle ne parviennent que difficilement, comme nous allons le voir ci-après, à passer le seuil des années soixante. Les romancières des années cinquante et soixante, pour ne citer que Françoise Sagan, Françoise Mallet-Joris, Christiane Rochefort et Christine de Rivoyre, constituent un passage obligé des années soixante et soixante-dix mais disparaissent en général dans les années quatre-vingt. Les écrivaines des années soixante-dix pour ne convoquer qu'Hélène Cixous, Chantal Chawaf, Régine Deforge, Anne-Marie Albiach ou Martine Broda sont souvent occultées, Julia Kristeva bénéficiant d'un autre traitement grâce à son rattachement à *Tel Quel*. Enfin pour les écrivaines qui publient dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, Annie Ernaux arrive nettement en tête des index et notices. On trouve également Marie Redonnet et Danielle Sallenave pour les romancières, Marie-Claire Bancquart pour les poétesses mais le recul n'est pas suffisant pour savoir si ces œuvres vont réussir à s'imposer dans l'histoire de la littérature.

Une histoire littéraire palimpseste

De fait, on ne peut que remarquer un phénomène d'effacement de la production féminine en direct ou en différé, au cours des décennies. Par exemple, si une histoire de la littérature cite dès 1949 le nom de Marguerite Yourcenar, en 1966, comme en 1967, Marguerite Yourcenar est devenue une inconnue. Autre exemple, si en 1943 une histoire de la littérature traite en poésie de Renée Vivien, Anna de Noailles, Gérard d'Houville et Lucie Delarue-Mardrus, si en 1947 (réédité en 1959) un autre ouvrage présente les œuvres de Renée Vivien, Anna de Noailles, Gérard d'Houville, Lucie Delarue-Mardrus, Marie Dauguet et cite Maguerite Burnas-Provins, Cécile Perrin et Cécile Sauvage, déjà en 1950 on ne consacre pas plus d'une ligne à chacune d'entre elles. À la fin du siècle, une seule histoire de la littérature (2000) propose dans la section « Figures dominantes de l'écrivain » un article sur la poésie « féminine », c'est-à-dire de femmes, incluant deux poétesses – Renée Vivien et Anna de Noailles – sur les cinq figures initiales d'ampleur et sur la dizaine de poétesses repérées par les années cinquante.

L'historiographie littéraire des œuvres de femmes n'est donc pas cumulative mais procède par *palimpseste* : les œuvres de femmes sont mentionnées puis gommées pour laisser place à la réécriture d'un nouvel ensemble. Palimpseste est ici à entendre dans son acception première car aucune trace des femmes de lettres passées ne subsiste en filigrane. Pour exemple, je citerai les 31 romancières des années cinquante rapidement abordées par un historien dans un chapitre de son *Histoire de la littérature* (édition de 1962) sous le titre programmatique de « prolifération du roman féminin » et dont la majorité disparaît des histoires littéraires dès les années soixante-dix : Françoise Sagan, Célia Bertin, Christiane Rochefort, Dominique Rolin, Béatrix Beck, Michèle Perrein, Françoise de Ligneris, Michel Davet, Maud Frère, Ferny Besson, Gabrielle Rollin, Louise de Vilmorin, Claudine Chonez, Cilette Ofaire, Marguerite Yourcenar, Geneviève Gennari, Françoise Mallet-Joris, Isabelle Sandy, Angéline Bardin, Christine de Rivoyre, Edith Thomas, Marguerite Duras, Nicole Parturier, Claude Longhy, Yvonne Chauffin, Marie-Anne Soulac, Maria Le Hardouin, Dominique Aubier, Marietta Martin, Elsa Triolet, Lise Deharme.

Forte de ce constat, il apparaît logique que chaque génération d'historienne-s de la littérature rejoue l'entrée des femmes dans le littéraire. 1900 est la première borne proposée : « Le XX^e siècle a vu venir au bord de son berceau, en fait de rois mages, les envoyées naturistes du genre féminin³⁶ », affirme Henri Clouard en 1947, constat que prononce avant lui Kléber Haedens en 1943 et après lui Michèle Touret en 2000. 1944 apparaît ailleurs comme date charnière du siècle : « Avant-guerre, les écrivains femmes n'étaient pas nombreux et une seule, Colette, bien entendu, était reconnue comme grand écrivain. On peut dire que c'est depuis

³⁶ CLOUARD Henri, *Histoire de la littérature française. Du Symbolisme à Nos Jours [de 1885 à 1940]*, Paris, Albin Michel, 1947, vol. 1, p. 505.

1944 que les femmes ont conquis dans la vie littéraire une place aussi importante que les hommes³⁷ » affirme ainsi Jacques Brenner en 1978. Enfin, l'année 1968 est proposée parfois comme véritable seuil de l'entrée des femmes dans l'activité littéraire : « Ce qui est en tous cas indiscutable c'est la place de plus en plus grande que prennent les femmes dans la littérature d'aujourd'hui. À ce point de vue, 1968 est une étape marquante.³⁸ » Mais, *in fine*, quelle que soit la borne proposée, la part des femmes dans les histoires de la littérature n'en est en rien modifiée.

Périodisation : le tournant des années soixante-dix

Si le pourcentage de femmes (environ 6%) dans les histoires littéraires reste relativement stable entre 1943 et 2006, on peut cependant remarquer des phases différentes, que confirme d'ailleurs l'analyse des contenus. Deux grandes périodes marquent la production des histoires du siècle littéraire, dont la césure se situe à la fin des années soixante dix. Du début des années quarante à la fin des années soixante-dix, les histoires littéraires se signalent souvent par des stéréotypes de sexe social explicites qui sont convoqués pour évaluer les œuvres de femmes. À partir des années quatre-vingt, on ne peut plus parler de misogynie mais certains stéréotypes se maintiennent en filigrane comme une persistance culturelle. Le féminin reste, en effet, une figure polaire répulsive en matière de reconnaissance littéraire. Ces deux périodes se subdivisent elles-mêmes en deux temps en fonction de la pratique du regroupement des écrivaines par sexe social dans des articles d'ensemble.

De 1943 à 1965, la moitié des histoires publiées optent pour un classement des œuvres de femmes par sexe social : on trouve ainsi des articles sur les « romanciers féminins », les romancières, les poétesses, les accents féminins dans la poésie, etc. Cette pratique explique leur « forte » présence dans les index (parfois plus de 6%) par rapport à leur très faible visibilité dans les notices (1 à 3,9%). Du point de vue des contenus, les écrivaines, malgré la sélection de leurs œuvres, sont disqualifiées littérairement par le regroupement, en « troupeau » trouve-t-on sous la plume de certains historiens. Dans le cas contraire, les femmes de lettres disparaissent quasiment des histoires littéraires.

De 1966 à 1977, le repérage systématique des œuvres de femmes par catégorisation de sexe social est abandonné, alors qu'au même moment des écrivaines entrent dans les histoires de la littérature par le truchement des mouvements auxquels elles sont rattachées (Beauvoir, Sarraute, Duras). Sauf dans l'*Histoire de la littérature* de Jacques Roger en 1970, leur visibilité en notice augmente (3,5% à 5,3%). On observe dans le même temps un effacement

³⁷ BRENNER Jacques, *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours*, Paris, Fayard, 1978, p. 427.

³⁸ RUDAFE J., « L'interminable mutation », in ABRAHAM Pierre, DESNE Roland, DASPRES André et DECAUDIN Michel (dir.), *Histoire littéraire de la France, 1939-1970*, Paris, Éditions sociales, 1980, vol. 12.

progressif du nombre d'écrivaines citées, par l'abandon du regroupement justement, ce qui se traduit par une légère chute de la proportion de femmes en index (autour de 5%). Au niveau des contenus, la diffusion des stigmates liés au genre est probante et efficiente dans les notices.

De 1978 à 1992, on note la permanence d'une disqualification mais de façon moins visible comme une sorte de rémanence culturelle. L'effacement des femmes se maintient, particulièrement dans les ouvrages destinés au premier cycle. De plus, l'influence des travaux et recherches sur les femmes et le genre menés dans les années soixante-dix et poursuivis dans les décennies suivantes, la relative institutionnalisation des questions de discrimination et l'évolution de la condition féminine modifient l'image des femmes. Mais, dans le même temps, la présentation des écrivaines dans des articles d'ensemble réapparaît sous l'égide de l'« écriture féminine » des années soixante-dix. On ressent assez nettement les effets de cette configuration dans la proportion de femmes citées en index (entre 8% et 12%, 7,4% en moyenne), comme dans les notices, qui, sauf exception, se situent aux alentours de 6% d'écrivaines sur l'ensemble des notices rédigées.

La période qui va de 2000³⁹ à nos jours allie deux tendances : la permanence de l'intégration des travaux portant sur les femmes, les rapports sociaux de sexe ou le genre dans certaines histoires littéraires, et un recul⁴⁰ de la représentation des femmes dans d'autres histoires qui se distinguent par ailleurs dans leur composition par une réelle innovation du point de vue de l'historiographie littéraire. Sans pouvoir présager des publications à venir, les histoires littéraires les plus récentes pourraient bien confirmer une évolution régressive de la visibilité des femmes, comme le concluait Christine Planté pour les histoires littéraires consacrées au XIX^e siècle, alors que, dans le même temps, le pourcentage de femmes de lettres (voire également d'étudiantes et d'universitaires) va croissant pour atteindre à l'heure actuelle 40 à 50% de gens de lettres⁴¹. On assisterait donc à la persistance d'un plafond de verre en matière de sélection et de qualification des œuvres de femmes. Quoi qu'il en soit, sur l'ensemble du siècle, l'enjeu pour un-e historien-ne de la littérature est de prouver que les femmes ont droit de cité dans l'histoire littéraire, et non de montrer qu'elles font la littérature et que leurs œuvres ont une incidence sur la littérature, et donc sur l'histoire de celle-ci.

³⁹ Aucune histoire de la littérature n'a en effet été publiée entre 1993 et 2000.

⁴⁰ Si on soustrait l'histoire de la littérature de Mireille Calle-Gruber, les résultats obtenus par rapport à la période précédente montrent une légère régression de la part des femmes de lettres en index (6,7% ; -0,7%) et une augmentation perceptible pour les notices (8,1% ; +2,1%) qui est loin de rendre compte de l'augmentation réelle de la part des femmes de lettres dans le dernier tiers du siècle.

⁴¹ La SGDL compte en 2008 38,45% de femmes pour 61,55% d'hommes. Notons qu'en 2008, la maison des écrivains indexe parmi ses 480 adhérents autant d'écrivains que d'écrivaines (238 femmes pour 242 hommes, recension effectuée à partir du fichier en ligne de la Maison des écrivains, <http://www.m-e-l.fr>, le 10/10/2008).

Qualification et disqualification littéraire

Afin de garantir une lisibilité, ne sera pas restitué ici le détail de mon étude de l'iconographie, des notices et articles d'ensemble. Cependant, en manière de conclusion, je propose d'en retracer les lignes de force. Les histoires de la littérature qui mentionnent les œuvres de femmes se tissent en effet souvent sur un paradoxe. Signaler une écrivaine en la citant simplement, en lui accordant quelques lignes dans un article d'ensemble ou en consacrant une notice biographique et bibliographique à son œuvre relève de la qualification littéraire. Pourtant lorsqu'on compulse le contenu des notices ou des articles d'ensemble, on remarque la fréquente disqualification littéraire des œuvres de femmes par différents procédés relevant des stigmates de genre. Jusqu'au début des années quatre-vingt, les notices individuelles composent ainsi souvent un « tableau intégral de la féminité » pour reprendre l'expression d'Henri Clouard (1947). Ce tableau répertorie des caractéristiques dites *féminines* tantôt pour qualifier – en tant qu'œuvre *de femme*, ce qui est une manière de disqualification – tantôt pour disqualifier les écrits de femmes. S'ajoutant à la sous-représentation, la représentation des œuvres de femmes *informée* par le sexe social féminin confirme l'analyse déjà produite par Jennifer E. Milligan⁴² à propos des écrivaines de l'entre-deux-guerres. On assiste en effet à une « *miss-representation*⁴³ » – jeu de mot intraduisible en langue française –, c'est-à-dire à une représentation des productions littéraires façonnée par l'assignation des écrivaines à leur « identité féminine ». En voici les traits distinctifs : transfert de l'évaluation esthétique de la création (l'œuvre) à la créatrice (la femme), assignation à l'écriture de la nature (opposée à la culture et donc à la littérature), impossibilité pour les écrivaines d'échapper à leur « nature » de femme (intime, identité, etc.), insistance sur le travail littéraire fourni par les écrivaines (ou à l'inverse mention de leur dilettantisme) et influence du grand homme, Pygmalion, dans l'ombre duquel les écrivaines, Galathée, évoluent (Colette, Triolet, Beauvoir). Plus encore, le sexe social des créatrices s'érige en catégorie littéraire. Ce marquage au fer rouge explique pourquoi le regroupement systématique des écrivaines dans un même chapitre semble un passage obligé de l'historiographie littéraire, *topos* d'ailleurs revivifié par l'« écriture féminine » des années soixante-dix. Dans ce cas, mises au ban ou à la marge de la production littéraire, les œuvres des écrivaines sont au mieux perçues comme un sous-ensemble thématique ou générique (des romans féminins comme il existe des romans exotiques, historiques ou autobiographiques), au pire définies comme un exogroupe littéraire dont les femmes de lettres en Amazones ou en Ménades sont les plus représentatives des métaphores. Le peu de valeur littéraire accordée aux œuvres de femmes reposerait donc sur leur apparente impossibilité à transcender la communauté « femmes » pour atteindre l'universalité. Or cette réception critique,

⁴² Jennifer E. MILLIGAN, *The Forgotten Generation : French Women Writers of the Inter-War Period*, Berg, 1996, 236p.

⁴³ *Ibid*, p. 48-79.

de laquelle procèdent effacement ou ségrégation, est programmée : les femmes comme leurs œuvres ont mauvais genre. La prise en compte de cette programmation, au-delà de l'évolution épistémique majeure qu'elle comporte (redécouverte d'œuvres de femmes oubliées), représente également une possibilité de révolution épistémologique du littéraire, tant dans la pensée de la « valeur » que dans la méthode (sélection, ordonnancement, rédaction) de la discipline qui s'est donnée pour vocation d'en composer l'histoire.

ANNEXE
Bibliographie

- ABRAHAM, Pierre, DESNE Roland, DASPRES André, DECAUDIN Michel (dirs.), *Histoire littéraire de la France, 1913-1939*, Paris, Éditions sociales, 1979, vol. 11.
— — — *Histoire littéraire de la France, 1939-1970*, Paris, Éditions sociales, 1980, vol. 12.
- ABRAHAM, Pierre, DESNE Roland, DUCHET Claude (dirs.), *Histoire littéraire de la France, 1873-1913*, Paris, Éditions sociales, 1978, vol. 10.
- ALLUIN, Bernard (dir.), *Histoire de la littérature française : XX^e siècle, 1900-1950*, Paris, Hatier, 1997, coll. « Itinéraires Littéraires ».
- BALIBAR, Renée, *Histoire de la littérature française*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, coll. « Que Sais-Je ? ».
- BERTON, Jean-Claude, *Histoire de la littérature française, XX^e siècle : Angoisses, Révoltes et Vertiges*, Paris, Hatier, 1984.
- BRENNER, Jacques. *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours*, Paris, Fayard, 1978.
- BRUNEL, Pierre et al. *Histoire de la littérature française*, Paris, Bruxelles, Montréal, Bordas, 1972.
- BRUNEL, Pierre, HUISMAN, Denis, *Histoire de la littérature française à rebours, Du Nouveau Roman à la « Chanson De Roland »*, Paris, Nathan, 1966.
- CALLE GRUBER, Mireille. *Histoire de la littérature française du XX^e siècle ou les Repentirs de la littérature*, Paris, Champion, 2001.
- CASTEX, Pierre-Georges, SURER Paul, BECKER Georges, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1974.
- CERQUIGLINI, Bernard et al., *Histoire de la littérature française*, Paris, Nathan, 1984, coll. « Beaux Livres ».
- CHAIGNE, Louis, CALVET, Jean-Antoine (dirs.), *Histoire de la littérature française, Les Lettres Contemporaines*, Paris, Del Duca, 1964, 10 vols.
- CLOUARD, Henri, *Histoire de la littérature française, Du Symbolisme à nos jours [De 1885 à 1940]*, Paris, Albin Michel, 1947-1949, 2 vols.
— — —. *Histoire de la littérature française, Du Symbolisme à nos jours [De 1885 À 1960]*, Paris, Albin Michel, 1959-1962, 2 vols.
- COUTY, Daniel (dir.), RODRIGUES, Jean-Marc. *Histoire de la littérature française : XX^e siècle, 1892-1944*, Paris, Bordas, 1988.
- COUTY, Daniel (dir.), VANNIER, Gilles. *Histoire de la littérature française : XX^e siècle, 1945-1988*, Paris, Bordas, 1988.
- DARCOS, Xavier, *Histoire de la littérature française*, [Paris], Hachette Éducation, 1992.
- DUMONT, Jean (dir.), BRISSAUD, Jean-Marc, *Histoire de la littérature française du XX^e siècle*, Genève: Famot, 1975-1977, 4 vols.
- HAEDENS, Kléber, *Une Histoire de la littérature française*, Paris, Julliard, 1943.
- JASINSKI, René, *Histoire de la littérature française*, Paris, Nizet, 1977, 2 vols.
- JOVIGNOT. *Histoire de la littérature française en vingt leçons*, nouv. éd, Paris, Albin Michel, 1950.
- KOHLER, Pierre, GUIBAN Gilbert, et PIDOUX Edmond. *Histoire de la littérature française*, Lausanne, Payot, 1948, vol. 3.
- LANSON, Gustave, TRUFFRAU, Paul, *Histoire de la littérature française [1850-1950, par Paul Truffrau]*, Paris, Hachette, 1953.
- MAULPOIX, Jean-Michel, *Histoire de la littérature française : XX^e siècle, 1950-1990*, Paris, Hatier, 1991, coll. « Itinéraires Littéraires ».
- PICHOIS, Claude et al. (dirs.), BREE, Germaine, MOROT-SIR, Edouard, *Du Surréalisme à l'empire de la critique*, Paris, Arthaud, 1978.
- PLINVAL, Georges de, RICHER Edmond. *Histoire de la littérature française*, [Paris], Hachette, 1978, coll. « Faire Le Point ».
- PRIGENT, Michel, BERTHIER, Patrick, JARRETY, Michel (dirs.), *Histoire de la France littéraire, Modernités XIX^e-XX^e*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, vol. 3.
- ROGER, Jacques, *Histoire de la littérature française, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1970, vol.2.
- SIMON, Pierre-Henri, *Histoire de la littérature française au XX^e siècle : 1900-1950*, Paris, A. Colin, 1956, 2 vol.
- ROHOU Jean, TOURET, Michèle (dirs.), *Histoire de la littérature française du XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000-2008, 2 vol.
- VAN TIEGHEM, Philippe-Adrien, *Histoire de La littérature Française*, Paris, Fayard, 1949.
- WARUSFEL-ONFROY, Nicole et al., *Histoire de la littérature française, XVIII^e, XIX^e, XX^e*, Paris, Nathan, 1988.